



HAL
open science

Maison païenne et chrétienne

Frédéric Alpi

► **To cite this version:**

Frédéric Alpi. Maison païenne et chrétienne : représentation de l'habitat domestique à Antioche chez quelques auteurs tardo-antiques (IVe-VIe s.). K. Galor ; T. Waliszewski. From Antioch to Alexandria : recent studies in domestic architecture, Institute of Archaeology, University of Warsaw, pp.37-50, 2007. halshs-00368081

HAL Id: halshs-00368081

<https://shs.hal.science/halshs-00368081>

Submitted on 14 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

-3-

MAISON PAÏENNE ET CHRÉTIENNE : REPRÉSENTATION DE L'HABITAT DOMESTIQUE À ANTIOCHE CHEZ QUELQUES AUTEURS TARDO-ANTIQUES (IV^E-VI^E S.)

Frédéric Alpi

RÉSUMÉ

Les écrivains antiochiens de l'Antiquité tardive n'abordent pas directement la question de l'habitat privé. De plus, leur orientation religieuse et leur fidélité aux normes rhétoriques déterminent les informations qu'ils pourraient fournir. Principal représentant du paganisme finissant, Libanios, reste ainsi profondément tributaire de la pensée classique, qui subordonne la sphère domestique à la vie publique et ne conçoit la maison particulière que dans son rapport à la cité. Les prédicateurs chrétiens Jean Chrysostome ou Sévère d'Antioche adoptent, quant à eux, une position contraire, mais leur tableau intimiste de la maisonnée familiale exprime davantage un idéal de vie, inspiré du monachisme, qu'il ne reflète une réalité sociale. Pourtant ces conceptions idéologiques intègrent bien des indices matériels, dont l'intérêt documentaire apparaît d'ailleurs dans les textes les moins normés : correspondance (Libanios) ou hagiographie (Théodoret, Vie de saint Syméon Stylite le Jeune). Leurs auteurs contribuent donc indirectement à notre connaissance de l'habitat antiochien et l'on peut confronter ponctuellement les indications qu'ils nous livrent aux données de terrain.

ABSTRACT

Antiochian authors of Late Antiquity do not address the question of private dwelling spaces; moreover their religious orientation and their faithfulness to rhetorical norms determine whatever information they might furnish. Libanius, the principal representative of the last stages of paganism, thus remains profoundly indebted to Classical thought, which subordinates the domestic sphere to public life, and conceives of the private home only in its relation to the city. The Christian preachers John Chrysostom and Severus of Antioch, for their part, adopt a contrary position, yet their intimate portrayal of the family household is more expressive of an ideal of life inspired by Monasticism than of a social reality. However, these ideological conceptions integrate material indices, whose documentary interest appears in less standardized texts such as correspondence (Libanius) or hagiography (Theodoret, Life of Symeon Stylites the Younger). These authors thus contribute indirectly to our knowledge of Antiochian dwellings, and the information they provide can be corroborated with precision by data from the field.

L'abondante documentation littéraire dont nous disposons sur la ville d'Antioche dans l'Antiquité tardive suscite a priori quelque espoir de pouvoir rassembler des informations concrètes que les auteurs auraient fournies sur la vie domestique et l'espace privé de leurs contemporains. La vaste enquête socio-historique naguère et brillamment conduite par A.-J. Festugière sur le tournant intellectuel et spirituel qui voit, du IV^e au V^e s., les élites citadines quitter l'idéal civique de l'hellénisme traditionnel pour rallier la foi chrétienne, entraînant dans leur sillage la conversion des masses populaires, représente à cet égard un modèle d'examen et d'interprétation des sources antiochiennes, en même temps qu'elle fournit pour l'étude de la vie quotidienne l'ébauche d'un premier corpus¹⁾. Malheureusement, même étendu aux historiens profanes et à des écrivains ecclésiastiques plus tardifs, l'ensemble des textes dont nous disposons se révèle peu disert sur le chapitre de l'habitat ou de sa christianisation. Les historiens et les chroniqueurs se montrent en effet principalement soucieux de rapporter l'évolution de l'urbanisme antiochien, d'assigner à chaque empereur les constructions ou les réfections de bâtiments publics dont il a pris l'initiative, de rappeler son action édilitaire et l'intervention de la puissance étatique ou municipale devant les catastrophes (séismes, incendies, pillages) qui ont meurtri la cité²⁾. Il faut bientôt renoncer à apprendre grand chose sur le cadre de la vie domestique chez des écrivains aussi importants qu'Ammien Marcellin³⁾, Jean Malalas ou Évagre le Scholastique⁴⁾. Procope de Césarée lui-même, témoin capital du relèvement d'Antioche par Justinien après le terrible tremblement de terre de 526, ne dit à peu près rien des maisons particulières⁵⁾. Nous en revenons donc essentiellement aux auteurs qu'avait déjà retenus A.-J. Festugière pour l'intérêt qu'ils portent aux réalités sociales : le païen Libanios, qui prononce en 356 un éloge de sa ville, l'*Antiochikos*⁶⁾, et qui entretient jusqu'à sa mort, probablement en 393, la vaste correspondance que l'on sait⁷⁾ ; Jean Chrysostome, prêtre en 386, et qui pendant dix ans déploie une intense activité pastorale à l'adresse du peuple d'Antioche, marquée

1) A.-J. Festugière, *Antioche païenne et chrétienne : Libanius, Chrysostome et les moines de Syrie* (1959) [ci-après Festugière (1959)].

2) Pour la période qui nous intéresse, ces données textuelles ont été systématiquement exploitées dans les trois grandes synthèses de P. Petit, *Libanius et la vie municipale à Antioche au IV^e siècle après Jésus-Christ* (1955) [ci-après Petit (1955)], G. Downey, *A History of Antioch in Syria from Seleucus to the Arab Conquest* (1961) [ci-après Downey (1961)] et J.H.W.G. Liebeschuetz, *Antioch: City and Imperial Administration in the Later Roman Empire* (1972). Ces savants les ont aussi confrontées aux résultats des fouilles américaines, conduites de 1932 à 1939, à mesure que ceux-ci étaient publiés dans *Antioch-on-the-Orontes* : G. W. Elderkin (ed.), 1, *The Excavations of 1932* ; R. Stillwell (ed.), 2, *The Excavations of 1933-1936* ; R. Stillwell (éd.), 3, *The Excavations 1937-1939* ; F. O. Waagé (ed.), 4/1, *Ceramics and Islamic Coins* ; D. B. Waagé, 4/2, *Greek, Roman, Byzantine and Crusader's Coins* ; J. Lassus, 5, *Les portiques d'Antioche* (Princeton 1934-1972). On notera particulièrement, dans J. Lassus, 5, *Les portiques d'Antioche* (1972) [ci-après Lassus (1972)] les développements intitulés : "Libanius et les portiques" (127-130) et "Documents chronologiques" (130-138). L'auteur y rassemble les sources relatives à la grand-rue d'Antioche et aux deux portiques qui la bordaient. Récent bilan sur l'urbanisme antiochien par C. Saliou, "Mesurer le paradis : contribution au portrait d'Antioche aux époques romaine et proto-byzantine" in : Cl. Nicolet, R. Ilbert et J.-Ch. Depaule (éds.), *Mégapoles méditerranéennes : géographie urbaine rétrospective* (Actes du colloque organisé par l'École française de Rome et la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme : Rome, 8-11 mai 1996) (2000) 802-819.

3) Une seule allusion dans les *Res gestae* semble exploitable ; cf. infra et n. 37.

4) A.-J. Festugière, "Évagre et Antioche" in : *Byzantion* 45 (1975) 475-479 [appendice (A) à la traduction française de l'Histoire ecclésiastique].

5) Downey (1961) 546-553.

6) Oratio XI. Festugière (1959) 23-61 : traduction en français des §§ 196-270, suivie d'un commentaire archéologique par R. Martin.

7) Les lettres de l'empereur Julien présentent, au moins pour notre propos, une possibilité de recoupement ; cf. infra, n. 24.

par une abondante production homilétique⁸⁾ ; Théodoret, moine à Nikertaï, puis évêque de Cyr en 423, dont l'œuvre hagiographique porte la marque de l'enfance et de l'éducation antiochiennes⁹⁾. À ces deux derniers écrivains chrétiens, on pourra rattacher respectivement les *Homélies cathédrales* du patriarche Sévère (CPG 7035)¹⁰⁾, données entre 512 et 518, qui développent encore des thèmes chrysostomiens, et la *Vie ancienne* de saint Syméon Stylite le Jeune (BHG 1689), composée par un anonyme dans la seconde moitié du VI^e s., à la gloire de l'ascète du mont Admirable¹¹⁾.

La qualité documentaire de ces sources limitées se trouve encore hypothéquée par les contraintes du genre encomiastique dans le cas de l'*Antiochikos*, ou les nécessités rhétoriques de la pastorale chez Jean Chrysostome et Sévère. Libanios se conforme d'abord aux règles de l'éloge, qui lui importent davantage que l'exactitude du tableau qu'il propose à ses auditeurs : il regarde surtout les maisons privées de sa ville comme matière à orner son discours. Les deux prédicateurs ne sauraient échapper pour leur part à la tradition diatribique qui a défini l'homélie chrétienne : leur critique des demeures luxueuses relève donc, au moins pour partie, du topos moralisateur. Formellement plus libres, les lettres ou les récits hagiographiques peuvent offrir, à l'occasion, des renseignements plus concrets et circonstanciés, mais il s'agit d'informations "obliques" et nécessairement ponctuelles, qui ne constituaient pas le propos de leurs auteurs. Nous avons cependant cherché à rassembler ces éléments hétérogènes, conscient de la modestie des résultats de l'entreprise, et sans méconnaître non plus que le parti pris idéologique des écrivains, païen ou chrétien, infléchit leur perspective et détermine le regard qu'ils portent sur l'habitat privé. Ce clivage n'est d'ailleurs pas sans pertinence et nous nous y conformerons aussi pour la commodité de l'exposé.

LE "TÉMOIGNAGE" DE LIBANIOS ET LA THÉMATIQUE PAÏENNE DE L'HABITAT

Orateur officiel et titulaire d'une chaire municipale de rhétorique, Libanios veut perpétuer le vieil idéal civique et religieux de l'hellénisme, en même temps qu'il prolonge la tradition des éloges grecs. Antioche constitue donc pour lui une entité globale, où l'on ne saurait radicalement distinguer les "monuments publics" (*τὰ δημόσια*) et les "demeures privées" (*αἱ οἰκίαι, αἱ τῶν ἰδιωτῶν οἰκῆσεις*) comme des réalités antagonistes ou relevant de deux ordres différents de la vie sociale. Dans l'*Antiochikos*, le tableau flatteur qu'il brosse de sa ville se diversifie assurément en arguments successifs et

8) Dans le très vaste corpus homilétique rassemblé sous le nom de Jean Chrysostome, l'authentification des textes, d'une part, leur répartition, d'autre part, entre les périodes antiochienne (386-397) et constantino-politaine (397-403) de la carrière du prédicateur, font l'objet d'une recherche très active, mais toujours en cours. Nous nous tiendrons ici à quelques exemples incontestables, d'origine assurément antiochienne.

9) Nous retiendrons ici le chapitre 8 de l'Histoire des moines de Syrie [P. Canivet et A. Leroy-Molinghen (éd. et trad. fr.), Histoire des moines de Syrie. 1. "Histoire Philothée" I-XIII, SC 234 (1977) 372-405 (CPG 6221)] [ci-après Canivet-Leroy-Molinghen], consacré à la vie de l'ermite antiochien Aphraate (BHG 147). Commentaire de Festugère (1959) 267-276.

10) Par suite de la condamnation doctrinale de l'œuvre de Sévère (536), les écrits du patriarche ont disparu en grec, langue de l'orthodoxie chalcédonienne, mais leur tradition fut assurée en syriaque, au sein de l'Église jacobite.

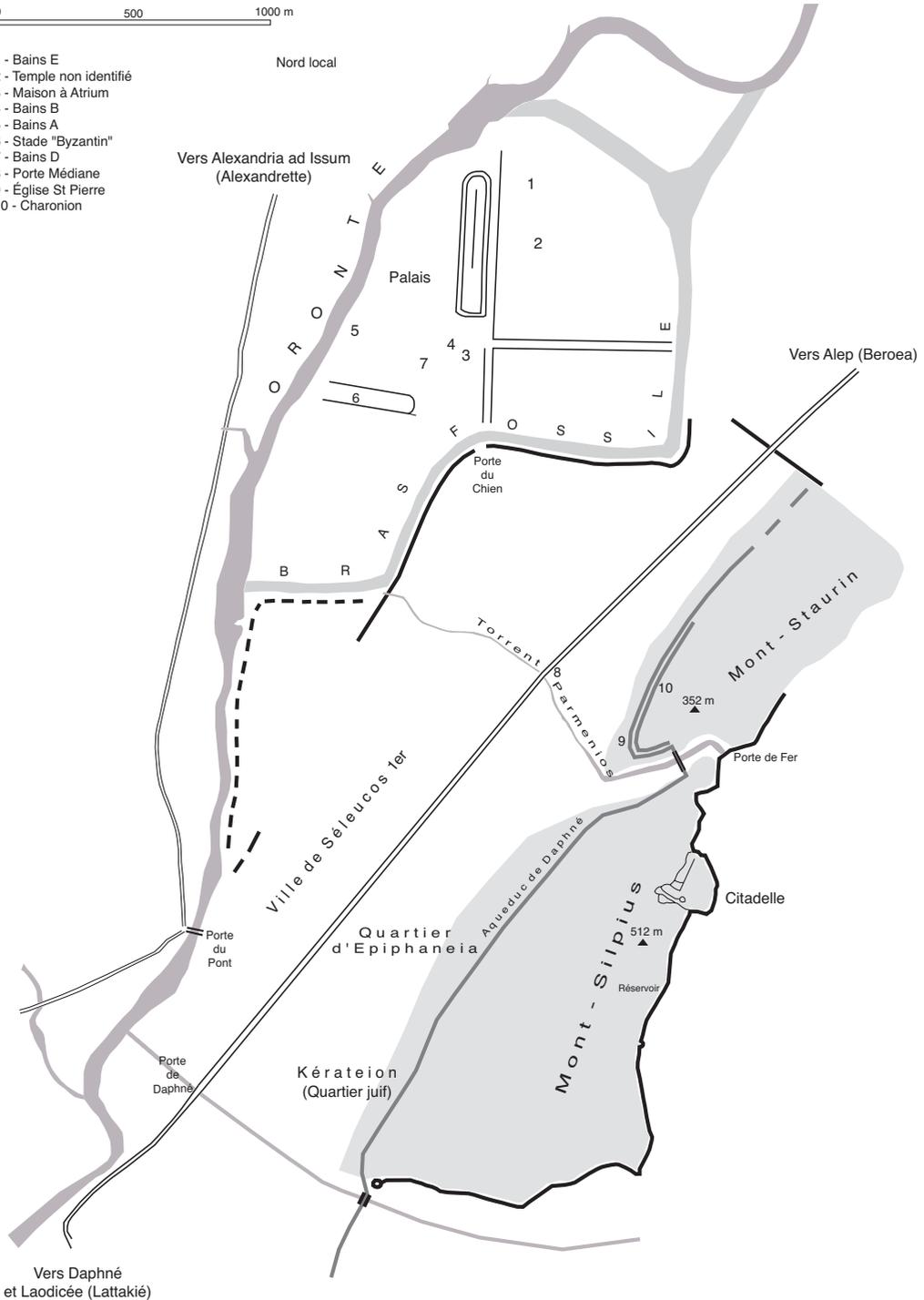
11) Le mont Admirable (*θαυμαστὸν ὄρος*) s'élevait sur la rive droite de l'Oronte, entre Antioche et Séleucie. Émule de saint Syméon l'Alépin, saint Syméon Stylite le Jeune y établit son séjour ascétique et un monastère se forma bientôt autour de la colonne de cet athlète. L'auteur de la *Vie ancienne* comptait parmi les premiers moines.

ANTIOCHE

N

0 500 1000 m

- 1 - Bains E
- 2 - Temple non identifié
- 3 - Maison à Atrium
- 4 - Bains B
- 5 - Bains A
- 6 - Stade "Byzantin"
- 7 - Bains D
- 8 - Porte Médiante
- 9 - Église St Pierre
- 10 - Charonion



passablement attendus, selon les canons et les lois du genre¹²⁾, mais il ne s'agit jamais de traiter pour elles-mêmes les maisons particulières, ni d'ailleurs les bâtiments publics. Les unes et les autres concourent à l'harmonie de l'ensemble, que le rhéteur entend célébrer comme un tout. S'il vante les beautés des premières, c'est donc en termes plutôt généraux et en tant qu'elles représentent à ses yeux des parures pour la cité tout entière. Il les intègre lui-même à son discours comme autant d'éléments décoratifs.

Après avoir évoqué ces autres ornements que constituent l'hippodrome d'Antioche, son théâtre et ses bains¹³⁾, l'orateur enchaîne ainsi très naturellement sur l'élégance des maisons modernes, élevées vers le ciel, ou des autres demeures, plus anciennement construites, mais dans le respect de la juste mesure¹⁴⁾. L'éloge qu'il fait du faubourg de Daphné, agreste séjour voisin de la grande cité syrienne, vante aussi des "maisons cachées dans les arbres"¹⁵⁾, des "pavillons plus hauts que les arbres"¹⁶⁾, la "beauté des villas"¹⁷⁾. Des appréciations aussi peu précises documentent assez mal l'habitat antiochien, mais attestent cependant l'existence, à Antioche même et dans sa banlieue résidentielle, d'un "immobilier de prestige", dont témoigne également la correspondance de Libanios. Dans une lettre à Élébikos, qui fut *magister militum per Orientem* entre 383 et 388¹⁸⁾, il remercie ainsi cet officier de haut rang de s'être fait bâtir une demeure et d'avoir rehaussé par là l'éclat de la cité où il se trouvait en résidence : "Tu nous as donné aussi quelque chose à dire de sa beauté, en offrant une si belle maison"¹⁹⁾. L'évergète Datianos²⁰⁾ avait également reçu du rhéteur, en 360, une lettre fort soignée, qui comportait notamment une prosopopée d'Antioche louant le destinataire en ces termes explicites : "Tu m'as parée de nombreuses maisons comme d'autant de colliers"²¹⁾. En 362, Libanios intervint encore auprès du prêtre païen Hésykhios²²⁾, chargé sans doute par Julien, en application d'une ordonnance impériale²³⁾, de faire restituer aux temples des dieux les éléments de décoration et d'architecture dont s'étaient emparé des particuliers, ralliés au christianisme, pour embellir leur propre intérieur²⁴⁾. "Il est facile, écrivait-il, de s'en prendre à la maison de Théodoulos, mais elle mérite d'être épargnée, car belle et grande comme elle est, elle rend notre ville plus belle que

12) A. D. Nock, "The Praise of Antioch" in : JEA 40 (1954) 76-82 ; B. Schouler, La tradition hellénique chez Libanios (1984) 917-922.

13) Oratio XI in : R. Förster (ed.) Oratio XI. Libanii Opera. 1. 2, (1903 [1963]) § 218-220, 512, 13 – 514, 3 [ci-après Förster 1.2].

14) Oratio XI, Förster 1.2 § 221, 514, 4-6.

15) Oratio XI, Förster 1.2 § 234, 519, 2 : δένδρεσιν οἰκίαι κρυπτόμεναι.

16) Oratio XI, Förster 1.2 § 234, 519, 2-3 : δένδρα ὑπεραίροντες θάλαμοι.

17) Oratio XI, Förster 1.2 § 234, 519, 6 : οἰκιῶν κάλλη.

18) A. H. M. Jones, J. R. Martindale et J. Morris, The Prosopography of the Later Roman Empire. 1. 260-395 (Cambridge 1971) 277-278 : Elebichus [ci-après PLRE 1].

19) Ep. 898 in : R. Förster (ed.), Epistulae (840-1544). Libanii Opera. 11, (1922 [1985]) § 4, vol. 11, 48, 18 — 49, 1 [ci-après Förster 11] : 1 : σὺ γὰρ ἡμῖν δέδωκας καὶ περὶ κάλλους τι λέγειν δοῦς μὲν οἰκίαν τοιαύτην.

20) PLRE 1, 243-244 : Datianus 1. Consul en 358 et patrice, Datianos aurait joué le rôle de véritable "patron" d'Antioche, vis à vis des autorités impériales. Cf. Petit (1955) 172.

21) Ep. 114 in : R. Förster (ed.), Epistulae (1-839). Libanii Opera. 10, (1921 [1985]) § 5, vol. 10, 115, 1-2 [ci-après Förster 10] : πολλαῖς μὲν οἰκίαις ὥσπερ ὄρμοις ἐκόσμησας.

22) PLRE 1, 429 : Hesychius 2.

23) J. Bidez et F. Cumont (coll. rec.), Iuliani imperatoris epistulae leges poematia fragmenta varia (1922) n° 42.

24) Cf. la lettre que l'empereur Julien adresse à son oncle maternel homonyme Julien, *comes Orientis* en 362-363, le pressant de restaurer les colonnes du temple d'Apollon. J. Bidez (ed. et trad. fr.), Œuvres complètes. 1, 2, Lettres et fragments, CUF (1924 [2003]) 88, 15-18 : Τοὺς κίονας Δαφναίου θοῦ πρὸ τῶν ἄλλων τοὺς ἐκ βασιλείων τῶν πανταχοῦ λαβῶν ἀποκόμισον· ὑπόστησον δὲ εἰς τὰς ἐκείνων χώρας τοὺς ἐκ τῶν ἑναγχοῦ κατελιημμένον οἰκίων ("Occupe-toi d'abord des colonnes de Daphné. Prends-en partout dans les palais et emporte-les en leur substituant celles des maisons récemment saisies.").

d'autres²⁵⁾. Les commodités et les équipements domestiques font eux-mêmes honneur à la cité, et c'est à ce titre que l'orateur de l'*Antiochikos* mentionne enfin le système très complet d'adduction d'eau courante dont bénéficient chez eux les Antiochiens : "On peut juger de la richesse des sources d'après le nombre des maisons. Car autant de maisons, autant de fontaines, ou plutôt plusieurs fontaines pour chaque maison ; oui, et parmi les ateliers aussi, la plupart jouissent de cet ornement !"²⁶⁾.

Libanios insiste aussi sur l'heureuse insertion des maisons particulières dans l'espace public de la cité, d'où résulte à ses yeux une réelle unité du bâti antiochien, non dénuée d'implications d'ordre politique et social. Les portiques couverts de la vieille ville, courant des deux côtés de la grand-rue NE-SO, et, sur les bords de sa principale transversale NO-SE, ceux de la ville neuve, semblablement répartie selon deux axes N-S et E-O, dans l'île de l'Oronte, possèdent en effet la vertu d'unifier les constructions publiques et privées qui, les unes comme les autres, s'alignent derrière leurs colonnades²⁷⁾. "Et quand tu parcours tout cet espace, assure l'orateur, les habitations des particuliers forment une masse continue, et partout aux maisons privées se mêlent les bâtiments publics, ici sanctuaires, là thermes, à des distances si exactement mesurées que, dans chaque quartier de la ville, ils sont à proximité pour l'usage ; d'autre part, ils ont leurs portes d'entrée sur les portiques"²⁸⁾. Originalité d'Antioche, ces longues colonnades couvertes et continues tendent ainsi à abolir l'intimité des demeures privées, puisqu'elles invitent les particuliers à sortir de chez eux, même par mauvais temps : pour Libanios, elles restituent donc ses compatriotes à la convivialité naturelle de l'homme grec et du citoyen, faisant de leur domicile comme l'antichambre de l'*agora*²⁹⁾. On sait d'ailleurs, par sa correspondance, qu'il ne conçoit pas autrement sa maison personnelle. En 363, par exemple, il poste un esclave sur le pas de sa porte, sous la colonnade, avec ordre de guetter le passage de Datianos partant rejoindre l'empereur Julien et qui devait passer par la grand-rue³⁰⁾. Espace privé et vie publique ou sociale se trouvent ainsi étroitement associés. Moins fortunés sans doute, les habitants des voies secondaires ou "venelles" (*στενωποί*), qui débouchent sur les axes principaux dotés de portiques, ont encore la ressource de s'abriter sous les "auvents" (*δρύφρακτοι*), placés en saillie sur les murs des maisons, pour gagner eux-mêmes les colonnades couvertes, accédant ainsi sans dommage, quel que soit le temps qu'il fasse, à la socialité de la vie civique³¹⁾.

25) Ep. 724, § 2, Förster vol. 10, 650, 3-6 : τῆς δὲ οἰκίας Θεοδούλου κατηγορήσαι μὲν πρόχειρον. φείσασθαι δὲ ἄξιον οὐσης καλῆς τε καὶ μεγάλης καὶ ποιοί.

26) Oratio XI, Förster 1.2 § 246, 524, 5-8 : elxesti de; to;n me;n tw`n phgw`n plou`ton tw`/ plhvqei tw`n oijkiv`n skopei`n: o{ sai ga;r oijkivai, tosau`tai krh`nai, ma`llon de; kaql eJkavsthn pollaiv, kai; tw`n ge eJrgasthrivwn ta; polla; touvtw/ faidruvnetai. Sur cette supériorité d'Antioche par rapport aux autres cités, cf. R. Martin apud Festugière (1959) 56 ; Lassus (1972) 129, n. 16.

27) Oratio XI, Förster 1.2 § 196-202, 504, 5 – 510, 11. Cf. R. Martin apud Festugière (1959) 38-48 ; Lassus (1972) 127-130.

28) Oratio XI, Förster 1.2 § 212, 510, 5-10 : tau`ta de; soi diexiovnti sunecei` me;n aij tw`n ijdiwtw`n oijkhvsei`, pantacou` de; toi` ijdivoi` eJgkevkritai ta; dhmovsia, tou`to me;n iJerav, tou`to de; loutrav, tossou`ton ajllhvlwn ajpevconta, w{sqi eJkavsth/ moivra/ th` povlew` eJggu;` ei\nai crh`sqai, pa`si de; tai` stoi` aij prw`tai quvrai.

29) Oratio XI, Förster 1.2 § 213-216, 510, 10 – 512, 5.

30) Ep. 1446, Förster 11 § 2, 484, 1-3 : e{teron de; kaqivzw pro; tw`n qurw`n keleuvsa`, oJpovte parivoi`, boh`sai: dia; ga;r th` stoa` w{/mhn sautovn te badiei`sqai kai; to; zeu`go` ("Je fais asseoir un autre [esclave] devant ma porte avec ordre d'appeler quand tu passerais : je pensais, en effet, que ce serait cette voie à colonnades que vous emprunteriez, ton équipage et toi.").

31) Oratio XI, Förster 1.2 § 217, 512, 5-12.

On comprend dès lors que notre source principale sur l'Antioche du IV^e siècle se révèle de peu de secours pour en définir les contours de l'habitat. Chez Libanios, en effet, l'intimité domestique, l'espace privé, le "particulier", ne sont pas conceptualisés comme tels. L'orateur officiel, investi dans sa double charge de rhéteur et de professeur par les autorités traditionnelles de la cité, indéfectible représentant d'un hellénisme anachronique, ne s'intéresse qu'à la vie publique et sociale, où s'accomplit l'idéal civique des anciens auteurs. S'il évoque une maison, ce sont forcément les ouvertures, portes ou fenêtres, qui retiennent son attention, c'est-à-dire justement ce qui permet la communication entre les espaces privé et public, ce qui limite l'autonomie de la sphère domestique. Parmi ses *Exercices* (progumnasmata), modèles de discours proposés à ses étudiants, on peut relever ainsi l'introduction de la dernière des Descriptions (ejkfravsei"), composée sur le thème de la beauté : "Aujourd'hui j'ai vu une jeune fille qui se penchait à sa fenêtre et aussitôt j'en fus saisi"³²). Motif érotique et conventionnel, assurément, mais dont le choix porte en soi-même négation de l'intimité domestique et du secret du gynécée. Non sans paradoxe, quand Libanios évoque aussi, dans l'*Antiochikos*, l'excellent système d'adduction d'eau courante dont se trouvent dotées toutes les maisons d'Antioche, c'est pour avancer que cette commodité domestique individuelle améliore en fait la vie communautaire de ses concitoyens : "Aussi n'y a-t-il pas non plus chez nous de pugilats autour des fontaines publiques, à qui puisera l'eau avant son voisin, disgrâce qui afflige plus d'une ville riche en or : c'est là qu'on a violente bousculade près des fontaines, gémissements sur les cruches brisées et, outre les coups, des blessures. Chez nous, en revanche, du fait que chacun a une fontaine à la maison, les publiques ne coulent que pour la montre"³³).

Le parti pris idéologique qui commande ainsi la description de Libanios n'en laisse pas moins filtrer quelques informations concrètes sur l'habitat domestique, quoique de manière incidente. L'auteur de l'*Antiochikos* souligne notamment le dynamisme que semble connaître dans sa ville, vers 356, le secteur du "bâtiment" : "La cité est toujours occupée à des constructions, déclare-t-il : ici on met des toits, là les étages montent à mi-hauteur, telle maison vient de recevoir ses fondations, ailleurs on creuse le sol pour les fondements, partout on entend les cris de ceux qui excitent les maçons, et ce que l'on bêchait l'an dernier pour la production des légumes est aujourd'hui terre bâtie"³⁴). On sait qu'il loue, en 360, l'activité multipliée de Datianos, véritable promoteur immobilier³⁵. Plus tard encore, les félicitations qu'il adresse au *magister militum* Élébikos, qui a fait construire à Antioche³⁶, confirment l'habitude adoptée par les grands personnages de se ménager de riches demeures dans une ville devenue résidence impériale aux III-IV^e siècles. Ammien Marcellin rapportera, quant à lui, l'origine du conflit qui opposa l'eunuque Eusèbe et le *magister militum* Ursicin, sous Valens, au refus du second de

32) Progumnasmata 12, Descriptiones 30 in : R. Förster (ed.), Progumnasmata. Libanii Opera. 8, (1915 [1963]), 541, 1-2 [ci-après Förster 8] : Thvmeron ei'don kovrhn ejk quirvdo" prokuvptousan kai; ijdw;n ejalwvkein eujquv".

33) Oratio XI, Förster 1.2 § 247, 524, 9-15 : diovper oujde; peri; ta;" dhmosiva" pagkratiavzomen, o{sti" pro; tou` plhsivon ajruvsetai, tou` to dh; to; polla;" tw`n polucruvswn ejnoclou`n : parl oi|" wjqsimov" te peri; ta;" krhvna" kartero;" kai; ejpl ajggeivoi" katagnumevnoi" ojdurmo;" kai; pro;" toi`" krounoi`" ta; trauvmata. hJmi`n de; dia; to; ei|sw qurw`n ejkavstoi" ei'nai krhvnhn aij koinai; pro;" ejpivdeixin rjevousi.

34) Oratio XI, Förster 1.2 § 227, 516, 4-8 : ejn oijkodomivai" hJ povli" ajev, ta; me;n ejrevptetai, ta; de; pro;" mevson alneisi, ta; dl'ajrti qemevlion devdektai, ta; de; pro;" tou` to ojruvsetai, kai; tw`n tou;" tevktona" ejpeigovntwn aij fwnai; pantacou` , kai; to; pevrusin eij" lacavnwn fora;n skaptovmenon th`te" w/kistai.

35) Cf. supra et n. 21.

36) Cf. supra et n. 19.

céder sa maison d'Antioche au chambellan de l'empereur³⁷. Cet usage semble d'ailleurs s'être maintenu longtemps : dans le secteur de Daphné, la mention du nom d'Ardabur sur la bordure topographique de la mosaïque de Yakto³⁸ a pu suggérer qu'il s'agissait bien de celui du propriétaire des lieux, donateur de la *uenatio* représentée au centre du tapis, soit le *magister militum* Ardabur, fils d'Aspar³⁹, ou encore son petit-fils et successeur Aréobinde⁴⁰. De telles habitations de luxe, on l'a vu, documentées au demeurant par l'archéologie⁴¹, rencontrent naturellement l'intérêt d'un orateur curieux d'ornaments".

Du "témoignage" de Libanios, on peut aussi retenir un élément discriminant pour l'évaluation du parc immobilier d'Antioche dans l'Antiquité tardive. La hauteur des maisons y détermine en effet leur valeur marchande et leur "standing" social. L'*Antiochikos* nous apprend ainsi que les "immeubles élevés" (oijkivai ajnistavmenai), selon une mode récente autant que brillante (parouvsh faidrovth⁴²), sont également les plus prisés et constituent la résidence ordinaire des classes fortunées⁴³. Aussi l'orateur félicite-t-il le vent d'ouest, Zéphyr "démocratique", de "ne pas se répand(re) seulement sur *les demeures à trois étages des riches*, en laissant au-dessous de lui les humbles maisons des pauvres"⁴⁴. À Daphné, banlieue très appréciée, on sait qu'il célèbre aussi la présence de "pavillons plus hauts que les arbres"⁴⁵. L'*Autobiographie* de Libanios révèle incidemment que le rhéteur habitait lui-même une maison pourvue d'un escalier, donc au moins d'un étage, puisque son cousin "monte" (ajnaba;) précipitamment lui annoncer, en 354, l'assassinat du *consularis Syriae* Théophile⁴⁶. Le principal avantage de ce type de construction consiste à garantir aux occupants une vue dégagée et la lumière du soleil. L'orateur de l'*Antiochikos* l'avoue sans fard : "Il est arrivé que des gens aient été privé des rayons du soleil parce qu'une maison voisine leur cachait la lumière"⁴⁷. Au siècle suivant, la législation impériale s'inquiétera d'ailleurs de telles atteintes au droit des premiers propriétaires, au moins à Constantinople⁴⁸. À Antioche, la maison à

37) G. Sabbah (éd. et trad. fr.), *Histoires. 2, Livres XVII-XIX*, CUF (1970) 97 : *quod (...) domo sua non cederet Antiochia, quam molestissime flagitabat* ("au prétexte qu'il ne lui céda pas sa demeure d'Antioche qu'il réclama de la manière la plus choquante"). Cf. aussi *ibidem*, 195, n. 162 ; P. De Jonge, *Philological and Historical Commentary on Ammian Marcellinus*. 18. (1980) 101.

38) J. Jalabert et R. Mouterde, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie. 3, 2, Antioche : Antiochène* (1953) n° 998, C.

39) J. R. Martindale, *The Prosopography of the Later Roman Empire. 2, 395-527* (Cambridge 1980) 135 [ci-après PLRE 2] : Ardabur iunior 1. *Magister militum* per Orientem en 453-466. Cf. J. Lassus, "Antioche en 459, d'après la mosaïque de Yakto", in : J. Balty (éd.), *Fouilles d'Apamée de Syrie : bilan des recherches archéologiques 1965-1968 : actes du colloque tenu à Bruxelles les 29 et 30 avril 1969* (1969) 139 et n. 3 ; M. Mundell Mango, "Artemis at Daphne" in : *ByzF* 21 (1995) 269-274 [ci-après Mundell Mango (1995)].

40) PLRE 2, 143-144: Fl. Areobindus Dogalaiphus Areobindus 1. *Magister militum per Orientem* en 503 (?) - 505. Cf. Mundell Mango (1995) 269-274.

41) D. Levi, *Antioch mosaïc pavements* (1947) ; J.J. Dobbins, "The Houses of Antioch", in : Ch. Kondoleon (ed.), *Antioch : the Lost Ancient City* (2000) 50-61 ; Ch. Kondoleon, "Mosaics of Antioch" in : *ibidem*, 62-77 ; J. Balty, "Doro Levi, Antioch mosaïc pavements : cinquante ans après" in : *Byzantion* 71 (2001) 303-324.

42) Oratio XI, Förster 1.2 § 221, 514, 4-5.

43) Cf. R. Martin apud Festugière (1959) 51.

44) Oratio XI, Förster 1.2 § 225, 515, 5-7 : ouj ga;r eij" ta;" tw`n ejudaimovnwn oijkiva" kai; triwrovfou" eijscèi` tai, tw`n de; camaizhvlwn kai; o{sai penhvtwn u]peraiwrei` tai.

45) Cf. *supra*, n. 16.

46) J. Martin (éd.) et P. Petit (trad. fr.), *Discours. 1, Autobiographie*, CUF (1979) § 103, 140, 23-25 [ci-après Martin-Petit]. PLRE 1, 907 : Theophilus 1.

47) Oratio XI, Förster 1.2 § 226, 515, 12-14 : kai; th`" me;n ajkti`no" h[dh tine;" ajpesterhvhqhsan eijpiskotouvsh" oijkiva" eijgvvqen.

48) C. Saliou, *Les lois des bâtiments : voisinage et habitat urbain dans l'empire romain : recherches sur les rapports entre le droit et la construction privée du siècle d'Auguste au siècle de Justinien* (1994) 266-268 [ci-après Saliou (1994)] . *Contra* G. G. Litavrin, "Eusthate le Romain sur le droit des habitants de la capitale d'admirer la mer sans entrave" in : *T&MByz* 14, 2002, 386-388, qui signale cependant la valeur normative du *Traité d'urbanisme* de Julien d'Ascalon, reconnaissant bien aux citadins des villes portuaires le droit de vue sur la mer (Saliou (1994) 72-73, § 52).

étages semble devenue le type de la demeure patricienne, comme y incitait peut-être la topographie de la ville, elle-même dominée par les hauteurs du Silpios et du Staurin.

Les renseignements de cette nature demeurent exceptionnels chez un Libanios soucieux surtout de célébrer la gloire de sa cité dans une perspective résolument communautaire et sociale, conformément à l'idéal classique, et selon des normes rhétoriques souvent très contraignantes. L'habitat privé fait davantage l'objet de considération de la part des auteurs chrétiens, plus attentifs en principe à la vie personnelle. Prédicateurs ou hagiographes développent sur ce point une thématique nouvelle, à peu près inversée par rapport à celle du rhéteur antiochien : l'ascèse et la charité excluent en effet le luxe domestique ; à la vie sociale et politique, on préférera désormais la retraite et la prière. Il en résulte un modèle théorique de "maison chrétienne", non moins idéologique dans son inspiration, mais dont la construction intellectuelle peut nous informer aussi de réalités antiochiennes.

LA PERSPECTIVE DES ÉCRIVAINS CHRÉTIENS

L'ascèse et la charité, qui est son application directe, constituent depuis l'origine un thème récurrent de la prédication chrétienne. Le fidèle doit en effet se déprendre des passions terrestres pour s'ouvrir à Dieu comme à son prochain. Aussi la condamnation du luxe domestique et ostentatoire fait-elle l'objet de véhémentes interventions de Jean Chrysostome, outré devant ces mêmes et somptueuses demeures où Libanios voyait, quant à lui, des parures pour Antioche tout entière⁴⁹. La 48^e de ses *Homélie sur la Genèse* (CPG 4409) comporte ainsi cette apostrophe imprécative : "Écoutez, riches, vous qui achetez chaque jour tant et tant de terre et qui bâtissez des bains, des promenades et des demeures magnifiques !"⁵⁰. Polémiste, il vitupère souvent le luxueux intérieur des maisons patriciennes et, banale en elle-même, sa protestation porte témoignage sur les procédés et les motifs des décorateurs antiochiens. "Ah !, s'écrie-t-il par exemple dans *À l'encontre des adversaires de la vie monastique* (CPG 4307), pour installer à la maison une admirable statue et pour avoir un toit doré, vous consentez à tout !"⁵¹. "En fait, ajoute-t-il dans son homélie *Sur les saints martyrs* (CPG 4357), il y en a qui sont assez malheureux pour rehausser leurs demeures d'ici-bas de plafonds dorés, de mosaïques et de peintures fleuries, de colonnes magnifiques, et de toutes sortes d'ornements"⁵². "On préfère, s'indigne encore le prédicateur de la 82^e des *Homélie sur saint Jean* (CPG 4425), dépenser sans compter pour des "hommes de pierre" (a[nqrwpoi liqvinoi) ou des "tesselles dorées" (yhfivde" cruvsai), plutôt que de secourir les malheureux, qui sont des "hommes véritables" (o[vntw" a[nqrwpoi) et qui sont nus⁵³". Il s'agit bien là d'un thème obligé, repris quelque cent trente ans plus tard par Sévère d'Antioche qui dénoncera lui aussi

49) Voir en particulier A. Natali, "Christianisme et cité à Antioche à la fin du IV^e siècle d'après Jean Chrysostome" in : Ch. Kannengiesser (éd.), Jean Chrysostome et Augustin : actes du colloque de Chantilly : 22-24 septembre 1974 (1975) 50-51.

50) PG 54, 440 : jAkouвете, oij plouvsoi, oij plevqra gh``" tovsa kai; tovsa kaqf ejkavsthv hJmevran wjnouvmenoi, kai; louvtra kai; peripavtou" kai; oijkodoma;" lampra;" oijkodomouvmenoi.

51) PG 47, 360 : ajllf i{na me;n algalma ejpi; th``" oijkiva" ejsthvkh/ qaumasto;n, kai; hj stevgh gevnhtai crush`` , pavnta ulpomevnete.

52) PG 47, 360 : Nu``n de; eijsv tine" ou{tw" ajqlivw" diakeivmenoi, oi{ ta;" me;n oijkiva" ta;" ejntau``qa kai; crusoi``" ojrovfoi", kai; yhfif``si dihnqismevnai", kai; grafw``n afnqesi, kai; kiovwnv lamprovthti, kai; toi``" allloi" katakosmou``sin afpasin.

53) PG 59, 446.

les préoccupations immobilières et mondaines d'Antiochiens toujours insoucieux de l'au-delà : "Qui bâtera [une fois mort], leur demandera cet autre prédicateur, une splendide maison ?"⁵⁴). La documentation archéologique démontre cependant, pour l'un et l'autre cas, non moins qu'elle ne confirmait l'éloge libanien, le bien-fondé de telles réprobations. Celles-ci s'étendent d'ailleurs au mobilier de ces riches maisons : lits d'ivoire ou d'argent, sièges de bois recouverts de tapisserie, vaisselle d'argent⁵⁵). Ici encore, les trouvailles de terrain concordent avec les indications fournies par nos sources indigènes⁵⁶).

Plus profondément encore, la pensée chrétienne conduit à dissocier l'espace public et l'intimité domestique, en application du principe d'"anachorèse", variante spatiale de l'ascèse, qui invite les fidèles à rompre avec la cité terrestre et ses "divertissements" pour se consacrer à Dieu. Certes les moines seuls, et les ascètes solitaires plus encore, réalisent pleinement cet idéal spirituel, mais, à leur exemple, tout chrétien doit se tenir à distance des tumultes de l'*agora*. Sa demeure privée se définit donc essentiellement comme un refuge et une retraite, un havre de méditation et de prière. À Antioche même, Jean Chrysostome développe inlassablement cette conception de l'habitat domestique, tout à fait contraire à celle d'un Libanios. "Fais de ta maison une église !", ordonne-t-il, par exemple, à l'auditoire du 8^e de ses *Sermons sur la Genèse* (CPG 4409)⁵⁷. Sévère lui fait littéralement écho, en 513, dans son homélie *Sur le jeûne des 40 jours*⁵⁸. L'exemple monastique semble ici très prégnant. Théodoret qualifie ainsi la petite maison où s'installe l'ascète Aphaate, dans l'immédiate proximité d'Antioche, de "retraite philosophique" (*frontisthvrion filosofiva*)⁵⁹. Sévère reprend à peu près le terme quand il félicite les femmes de pouvoir rester "à la maison" : "Vous avez été délivrées du tumulte des places publiques, leur dit-il, et vous en êtes exemptes, vous pouvez demeurer à la maison et y vivre comme dans un sanctuaire philosophique"⁶⁰. Avant de s'ouvrir à la cité, la maison chrétienne doit donc constituer le lieu préservé où s'épanouit une vie de famille consacrée à la prière, à l'enseignement religieux des enfants comme des serviteurs, aux exercices ascétiques et charitables⁶¹). Cet espace privé se trouve de plus sanctifié par la présence de signes de piété, et d'abord par celui de la croix, dont fait état Jean Chrysostome. "Partout, précise en effet le prédicateur de l'homélie *Sur Mat.* 54,4 (CPG 4424), nous arborons ce symbole de victoire. C'est pourquoi, dans nos maisons, sur les murs et sur les fenêtres, sur notre front et dans notre esprit, nous l'inscrivons avec ferveur"⁶². La pieuse intimité d'une telle demeure, retranchée de l'agitation mondaine, en fait enfin le cadre privilégié de manifestations miraculeuses. Théodoret situe dans la maison d'Aphaate la guérison d'un cheval de l'empereur, conduit auprès de l'athlète par le maître des écuries⁶³,

54) PO 20/2, 375, 5: : *ⲛⲁⲩⲁ ⲛⲁⲩⲁ ⲛⲁⲩⲁ* (HC 82, *Sur Mat* 17,23-24).

55) PG 58, 760 (83^e homélie *Sur saint Matthieu* [CPG 4424]) ; PO 22/2, 247 (HC 100, *Sur sainte Drosis*).

56) J. Russell, "Household Furnishing" in : Ch. Kondoleon (ed.), *Antioch : The Lost Ancient City* (2000) 78-89.

57) L. Brottier (éd. et trad. fr.), *Sermons sur la Genèse*, SC 433 (1998) [CPG 4409] 296, 141 : ΔΕκκλησιαν ποιβησων σου th;n oijkivan:

58) PO 38/2, 430, 25 : *ⲛⲁⲩⲁ ⲛⲁⲩⲁ ⲛⲁⲩⲁ* (HC 15).

59) Canivet-Leroy-Molinghen § 2, 376, 2-3.

60) PO 23/1, 90, 1-3 : *ⲛⲁⲩⲁ ⲛⲁⲩⲁ ⲛⲁⲩⲁ* (HC 87, *Sur le Carême*).

61) Pour Jean Chrysostome, cf. P. Rentinck, *La cura pastorale in Antiochia nel IV secolo* (1970) 277-280 ; L. Brottier, "De l'église hors de l'église au ciel anticipé : sur quelques paradoxes chrysostomiens" in : RHPH 76 (1996) 284-288. Pour Sévère d'Antioche, voir aussi PO 38/2, p. 430 [431], § 19-20 (HC 15, *Sur le jeûne des 40 jours* ; PO 8/2, p. 306-307 (HC 63, *Sur la Nativité*) ; PO 23/1, p. 90-91 (HC 87, *Sur le Carême*).

62) PG 58, 537 : *ⲛⲁⲩⲁ ⲛⲁⲩⲁ ⲛⲁⲩⲁ* : pantacou" to; th" nivkh" hJmi"n parivstatai suvmbolon. Dia: tou"to kai; ejpi; oijkiva", kai; ejpi; tw"n toivcwn, kai; ejpi; tw"n quirvdwn, kai; ejpi; tou' metw`pou, kai; ejpi; th"" dianoiva", meta; pollh"" ejpigravfomen aujto;n th"" spoudh"".

63) Canivet-Leroy-Molinghen § 11, 396-398.

et la bénédiction d'une fiole d'huile, qui va permettre de désenvoûter un mari débauché⁶⁴. Sans doute s'agit-il là de la demeure du saint lui-même. La *Vie ancienne de saint Syméon Stylite le Jeune* présente, quant à elle, plusieurs cas de "miracles domestiques" caractérisés : naissance de Syméon, grâce à l'intercession de saint Jean Baptiste qui bénit l'union de ses parents⁶⁵, guérison d'un jeune homme aveuglé par le soleil, mais ramené chez lui et sauvé par l'invocation du stylite⁶⁶, guérison d'un malade au ventre enflé par une apparition domiciliaire de l'ascète que l'on voit appliquer lui-même les Évangiles sur l'abdomen du patient⁶⁷. Ces prodiges s'accompagnent d'un rituel assez fixe : on allume des lampes, qui continuent d'ailleurs à éclairer même si l'huile vient à manquer ; on brûle de l'encens ; on invoque saint Syméon⁶⁸. La "maison-église" devient alors un véritable *martyrium* dédié au culte du saint thaumaturge du mont Admirable.

Ces textes chrétiens témoignent indirectement de l'habitat antiochien aux IV^e-VI^e s. Certes, les prédicateurs fustigent d'abord le luxe des riches demeures, et d'ailleurs surtout celui de leur décoration, mais non sans sacrifier aux lieux communs de la diatribe. Les récits hagiographiques réservent des indications moins attendues, laissant entrevoir deux types de ces plus humbles maisons, qui font le cadre d'une vie pieuse et retirée. Théodoret montre ainsi l'ascète Aphraate installant son "ermitage" (*katagwvgion*)⁶⁹ dans "un faubourg de la ville" (*pro tou; a[stew*)⁷⁰. Il ne s'agit pas d'une cellule, à proprement parler, mais d'une petite habitation d'une pièce (?), avec cour attenante clôturée et disposant d'une porte. Cette "porte de la cour" (*au[leio*) *quvra*) joue un grand rôle dans la vie du saint, puisqu'il tient conversation sur son seuil et n'autorise jamais les femmes à la franchir⁷¹. Il invite en revanche à entrer des visiteurs distingués, de sexe masculin, comme le jeune Théodoret lui-même⁷² ou le maître des écuries impériales⁷³. On apprend à cette dernière occasion que la cour possède un puits : Aphraate y fait tirer de l'eau qu'il bénit et fait donner à boire au cheval malade⁷⁴. Bref, nous avons affaire à une installation de type semi-rural, telle que la périphérie d'Antioche devait en présenter beaucoup⁷⁵. Son caractère ascétique ne tient qu'à la personne d'Aphraate, mais on peut parfaitement envisager que des laïcs y demeurent⁷⁶. De fait, elle paraît constituer le module élémentaire et périurbain de la "maison familiale à cour", bien connue par la documentation juridique romaine et byzantine⁷⁷, et dont on peut relever des développements dans le Proche-Orient moderne, voire même contemporain⁷⁸.

64) Canivet-Leroy-Molinghen § 13, 398-400.

65) P. van den Ven (éd.), *La vie ancienne de S. Syméon stylite le jeune (521-592)*. 1, Introduction et texte grec. 2, Traduction et commentaire, SH 32 (1962-1970) [BHG 1689] § 3, 5-6 [8-9] [ci-après Van den Ven].

66) Van den Ven § 53, 48 [58-59].

67) Van den Ven § 54, 48 [59].

68) Van den Ven § 70, 60 [76-77].

69) Canivet-Leroy-Molinghen § 11, 396, 10.

70) Canivet-Leroy-Molinghen § 2, 376, 2 et n. 2.

71) Canivet-Leroy-Molinghen § 3, 378, 3-5 ; § 13, 400, 10-13 ; § 15, 402, 6-8. Il s'agit bien d'une "clôture", au sens monastique du terme.

72) Canivet-Leroy-Molinghen § 15, 402, 8-9.

73) Canivet-Leroy-Molinghen § 11, 396, 9-12.

74) Canivet-Leroy-Molinghen § 11, 396, 13-15.

75) Sur la présence de la campagne et des cultures dans le voisinage immédiat de l'espace bâti d'Antioche, cf. Libanios supra et n. 34.

76) Tel ermitage maronite, dans la campagne libanaise contemporaine, ne se distingue pas non plus d'une modeste maison paysane.

77) Saliou (1997) 320-322.

78) M. Davie et L. Nordigian, "L'habitat de Bayrût al-Qadîma" in : Berytus 35 (1987) 165-197.

Un épisode de la *Vie ancienne de saint Syméon Stylite le Jeune* nous met en présence d'un autre type de maison, entièrement urbaine celle-là : "le domicile" (oi[ko]) d'un "artisan" (ajnh;r ajgorai`o"), contigu à son "atelier" (ejrgasthvriou)⁷⁹. Cette disposition détermine donc un espace intermédiaire entre les sphères domestique et sociale. Le drame, évité de justesse par l'intervention miraculeuse de saint Syméon, tient justement à la confusion dont l'homme prend le risque, en plaçant sur la voie publique une image de l'ascète qui l'a guéri d'un étouffement. Il dispose en effet cette icône, en grand appareil de lumières et de tentures, à l'entrée de sa boutique, qui est aussi celle de sa maison, soit vraisemblablement sous le portique couvert qui s'étend le long de la rue, à la vue de tout un chacun. Des adversaires du saint, "des incroyants" (tine" tw`n ajpivstwn) – entendons : sans doute des opposants à la christologie chalcédonienne défendue par le sanctuaire du mont Admirable⁸⁰ – fomentent aussitôt une émeute, qui tourne vite à leur confusion. Il reste que se pose ici le problème de l'articulation des locaux d'habitation et des officines attenantes, donnant sur des passages couverts, dont l'archéologie et la documentation juridique fournissent d'ailleurs des exemples régionaux⁸¹. À Antioche, Libanios évoque leur existence⁸² et Sévère brosse un tableau édifiant d'une telle maisonnée, réunissant dans un même espace travail manuel, prière, chants religieux, activités ménagères et éducation familiale⁸³.

Comme témoignages sur l'habitat privé d'Antioche, les sources littéraires se révèlent d'une utilisation plutôt délicate. De fait, en dehors des auteurs techniques, architectes ou juristes, les écrivains de l'Antiquité tardive n'abordent pas directement la question. De plus, leur orientation religieuse et leur fidélité aux normes rhétoriques déterminent les informations qu'ils peuvent fournir. Principal représentant du paganisme finissant, Libanios reste ainsi profondément tributaire de la pensée classique, qui ne conçoit la maison particulière que dans son rapport à la cité. Les prédicateurs chrétiens Jean Chrysostome ou Sévère d'Antioche adoptent une position contraire, mais leur tableau intimiste de la maisonnée familiale exprime davantage un idéal de vie, inspiré du monachisme, qu'il ne reflète une réalité sociale, même en devenir. Pourtant ces conceptions idéologiques intègrent bien des indices matériels, dont la valeur documentaire apparaît d'ailleurs dans les textes les moins normés : correspondance (Libanios) ou hagiographie (Théodoret, *Vie de saint Syméon Stylite le Jeune*). Leurs auteurs contribuent donc indirectement à notre connaissance de l'habitat antiochien et l'on peut confronter ponctuellement leurs indications aux données matérielles.

79) Van den Ven § 158, 139-141 [164-165]. La contiguïté du domicile et du lieu de travail apparaît dans le récit des événements : rendus furieux par l'image du saint qu'il a placée "au-dessus de l'entrée de son atelier" (ejpavnw tw`n qurvw`n tou` ejrgasthrivou ajvtou`), des ennemis de l'artisan complotent sa perte et excitent des passants contre lui ; il échappe cependant au mauvais parti qu'on lui réserve, parce qu'il "ne se trouvait point à la maison à ce moment-là" (mh; eujreqh`nai tovtv ejn tw` oi[kw/ ajvtou`).

80) Le pèlerinage au mont Admirable et le culte de saint Syméon Stylite le Jeune viennent compenser en effet, pour l'Église chalcédonienne officielle, la perte du fameux sanctuaire de saint-Syméon Stylite l'Ancien, situé à Télaniços (Qal'at Sim'an), près de Bérée (Alep), dans la zone d'influence dominante des schismatiques jacobites. Ceux-ci gardaient encore des partisans à Antioche.

81) J. Seigne, "Habitat hellénistique et romain de Gerasa" in : C. Castel, M. al-Maqdissi et F. Villeneuve (éds.), Les maisons dans la Syrie antique du III^e millénaire aux débuts de l'islam. Pratiques et représentations de l'espace domestique : actes du colloque international : Damas, 27-30 juin 1992 (1997) 81-82 ; Saliou (1997) 322-323.

82) Oratio XI, Förster 1.2 § 247, 524, 8 (ateliers) ; § 254, 527, 6-13 (échoppes).

83) PO 38/2, 430, 11-24 [431, 10-23] (HC 15, Sur le jeûne des 40 jours).

En bonne ou mauvaise part, c'est un "immobilier de prestige" que documentent surtout nos textes, païens ou chrétiens. Le luxe des maisons patriciennes, ou encore édifiées par de hauts fonctionnaires en résidence à Antioche, se déployait non seulement dans une décoration somptueuse, mais se manifestait aussi par la hauteur des constructions, jusqu'à trois étages. Au contraire, il semble que les plus humbles demeures restaient souvent proches encore de la maison rurale, d'autant que l'espace urbain de la cité, en expansion pourtant dynamique, ne se trouvait pas entièrement bâti. La conception chrétienne et anachorétique d'un habitat privé en retrait, tenu à distance de la vie publique, se comprend pleinement dans ce contexte.

